



CONGRÈS 2024 / SAINT-MALO LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ : Cauchemar ou Rempart ?

17-18 & 19 octobre 2024 Le Grand Large - Palais des Congrès

Congrès

Palais des Congrès - Saint Malo

Le règlement de copropriété : Cauchemar ou Rempart ?

14h00 Accueil des participants

14h30 Ouverture du Congrès

Stéphane LELIÈVRE, Président de la CNEC

14h45 Présentation du Congrès

Charles GIJSBERS, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

15h15 PREMIÈRE COMMISSION : LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Sous la présidence de Charles GIJSBERS, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

Comment répondre aux besoins des utilisateurs ?

Animatrice de la table ronde : Agnès LEBATTEUX, Avocate au Barreau de Paris, Chargée d'enseignement

à l'Université Panthéon-Assas Paris II

Intervenants:

Jean-Christophe CHAPUT, Notaire, Paris

José de JUAN MATEO, Ancien responsable copropriété Procivis, Vice-président QualiSR

Hélène ROSSI, Directrice des opérations Marignan, Rennes **Nadine SERRAND,** Directrice copropriété Keredes, Rennes

Questions de la salle

16h15 *Pause*

16h30 Peut-on échapper à l'ordre public de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 ?

Sébastien LAMY-WILLING, Avocat au Barreau de Paris

Et si Chat GPT rédigeait les règlements de copropriété?

Animateur de la table ronde : Alexis de COSTER, Responsable métiers, Administrateur de biens, Square Habitat

Crédit Agricole

Intervenants:

Denis BRACHET, Géomètre-Expert, Expert près la Cour d'appel de Paris, Vice-président de la CNEC

Clothilde GREFF, Notaire, Présidente de la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine

Jérôme LASSALLE, Syndic, Président du cabinet Audouard, Hossegor

Emmanuelle RAJON-SUNE, Avocate au Barreau de Toulouse

Questions de la salle

18h00 Fin des travaux

Congrès

Palais des Congrès - Saint Malo

Le règlement de copropriété : Cauchemar ou Rempart ?

>> vendredi 18 octobre 2024 (Journée)

9h00 Accueil des participants

9h30 DEUXIÈME COMMISSION : LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE ET SES LIMITES

Sous la présidence de Christelle COUTANT-LAPALUS, Professeure à l'Université de Bourgogne

Le règlement de copropriété, un rempart pour les droits des copropriétaires

Christelle COUTANT-LAPALUS, Professeure à l'Université de Bourgogne

Stéphane LELIÈVRE, Notaire, Président de la CNEC **Patrick BAUDOUIN,** Avocat au Barreau de Paris

Questions de la salle

10h45 Pause

11h00 Le régime des clauses réputées non écrites

Matthieu POUMARÈDE, Professeur des Universités, Doyen de la faculté de droit et science politique Toulouse

Capitole

Louis-Antoine POLETTI, Consultant au CRIDON de Paris

Charlotte GARNIER, Avocate au Barreau de Rennes

Questions de la salle

12h30 *Déjeuner*

14h00 TROISIÈME COMMISSION: L'ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

Sous la présidence de Matthieu POUMARÈDE, Professeur des Universités, Doyen de la faculté de droit et science politique Toulouse Capitole

Quand l'assemblée générale modifie le règlement de copropriété sans le savoir...

Florence BAYARD-JAMMES, Professeur à TBS Education

Adaptation et mise en conformité des règlements de copropriété

Animatrice de la table ronde : Florence BAYARD-JAMMES, Professeur à TBS Education

Intervenants:

François-Emmanuel BORREL, Syndic, Président du cabinet André GRIFFATON

Laurence GUÉGAN-GÉLINET, Avocate au Barreau de Paris

Marie-Hélène MARTIAL, Expert près la Cour d'appel de Paris et médiatrice

Questions de la salle

Propos conclusifs:

Hugues PÉRINET-MARQUET, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Président du Conseil

National de la Transaction et de la Gestion Immobilière (CNTGI)

16h30 Fin des travaux

Informations pratiques

>> Lieu du congrès les jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024

LE GRAND LARGE - Palais des Congrès

Amphithéâtre Maupertuis (niveau 2)

1, quai Duguay-Trouin - B.P.109 35407 Saint-Malo Cedex - tél : 02 99 20 60 20 mail : contact@legrandlarge-congres.com

>> Hébergements à Saint-Malo

Réservation à la charge du participant (préciser CNEC lors de la réservation)

• Hôtel Oceania **** (option jusqu'au 15 juillet 2024)

2, rue Joseph Loth 35400 Saint-Malo - tél: 02 99 56 84 84

réservation: oceania.saintmalo@oceaniahotels.com

Chambre single : 183 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour) Chambre double : 183 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour)

Hôtel des Armateurs **** (option jusqu'au 15 août 2024)

6, Grand Rue 35400 Saint-Malo - tél : 02 99 40 87 70

réservation: contact@maisondesarmateurs.com

Chambre single : 135 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour) Chambre double : 155 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour)

• Hôtel de la Cité *** (option jusqu'au 15 juillet 2024)

26, rue Sainte-Barbe 35400 Saint-Malo - tél : 02 99 56 66 52

réservation : contact@hotel-saintmalo.fr

Chambre single : 105 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour) Chambre double : 120 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour)

Hôtel des Marins*** (option jusqu'au 1er septembre 2024)

2, rue des Marins 35400 Saint-Malo - tél : 02 99 40 75 05

réservation : pprijent@hotel-des-marins.com

Chambre single : 126 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour) Chambre double : 138 € (petit-déjeuner inclus - hors taxe de séjour)

>> Dîner de Gala le jeudi 17 octobre 2024

LE GRAND LARGE - Palais des Congrès

Salle rotonde Surcouf (niveau 2)

1, quai Duguay-Trouin - B.P.109 35407 Saint-Malo Cedex - tél : 02 99 20 60 20 mail : contact@legrandlarge-congres.com

- 20h00 Cocktail
- 21h00 Dîner de Gala

>> Journée découverte le samedi 19 octobre 2024

9h30/16h00 - Visite de Saint-Malo et ses environs.

Le programme complet sera communiqué ultérieurement.

Nos partenaires:







Inscriptions

>> Congrès les jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024

Droits d'inscription des participants:
Congrès les jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024
LE GRAND LARGE - Palais des Congrès
Amphithéâtre Maupertuis (niveau 2)
Tarif (forfait incluant congrès, déjeuner, pauses)
450 €/pers

Dîner de Gala jeudi 17 octobre 2024
LE GRAND LARGE - Palais des Congrès
Salle rotonde Surcouf (niveau 2)
150 €/pers

Journée découverte samedi 19 octobre 2024
Visite de Saint-Malo et ses environs
Tarif (déjeuner inclus)
130 €/pers

Règlement par carte bleue sur la plateforme Hello Asso via notre site internet :

→ https://www.la-cnec.org/congres-17-et-18-octobre-2024-saint-malo/ L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement

Pour tout renseignement:

Valérie ABITBOL - tél: 01 44 74 36 80 - mail: info@la-cnec.org

Objectif pédagogique :

Le règlement de copropriété est le socle contractuel d'une organisation en copropriété. Le congrès aura pour finalité de démontrer que sa rédaction doit faire l'objet d'une grande précision car il constitue un rempart pour les copropriétaires. Des imprécisions, des contradictions ou des omissions peuvent faire basculer le rempart en cauchemar ...

Prérequis :

Avoir des connaissances générales en droit de la copropriété. Chaque exposé sera suivi d'un échange avec les participants. Validation de 10 heures de formation.

Public visé:

Le congrès s'adresse principalement aux professionnels de l'immobilier :

Administrateurs de biens, Administrateurs judiciaires, Avocats, Géomètres-Experts, Notaires, Spécialistes du droit immobilier ainsi que les collectivités locales et opérateurs publics ou semi-public intervenant dans l'Habitat privé (SEM, OPHLM, Caisse des dépôts...).